



REUNION AD HOC

D'EXPERTS

MALABO

GUINEE EQUATORIALE

26 SEPTEMBRE 2019

« Permettre la réalisation des ODD à travers la
planification du développement »

NOTE CONCEPTUELLE



Introduction

1. En septembre 2015 à New York, lors d'un sommet spécial convoqué par les Nations Unies, le monde a adopté l'Agenda 2030 et ses 17 objectifs de développement durable (ODD) qui succèdent aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui ont marqué la période 2000-2015. Les ODD sont ambitieux et complexes. Ils couvrent trois dimensions principales du développement, à savoir économique, social et environnemental, et promeuvent la paix et la sécurité ainsi que la bonne gouvernance, et définissent des orientations pour la mobilisation des ressources financières nécessaires à la réalisation des objectifs. Les ODD sont universels et s'appliquent donc à tous les pays du monde, les priorités variant d'un pays à l'autre.

2. Par une approche holistique, ils visent à transformer radicalement les économies et les sociétés du monde entier au moyen d'importants objectifs tels que l'élimination de la pauvreté, l'industrialisation des économies, la création d'emplois décents pour tous et la réduction des inégalités. Les objectifs de développement durable revêtent donc une importance particulière pour les pays d'Afrique centrale où, malgré leurs ressources abondantes et le statut de pays à revenu intermédiaire de certains, ils n'ont toujours pas été en mesure de renforcer leur résilience économique et d'élever les niveaux de développement social et humain, d'importances essentielles pour amener leurs économies au prochain niveau de développement. Compte tenu des progrès impressionnants enregistrés par les OMD dans certains pays et régions en développement, il est à espérer que tirer profit des expériences les plus réussies sera bénéfique pour la réalisation des objectifs de développement durable en Afrique centrale.

3. L'une des principales leçons tirées de toutes les expériences est que la planification du développement a été déterminante pour la réalisation des OMD. L'histoire commence en 2005 lorsque, dans un rapport intitulé « Dans une liberté plus grande : développement, sécurité et respect des droits de l'homme pour tous », le Secrétaire général des Nations Unies a exhorté les pays en développement extrêmement pauvres à adopter et à mettre en œuvre d'ici 2006 les stratégies de développement nationales (PDN) assez audacieux pour atteindre les objectifs des OMD. De plus, lors de la Conférence annuelle conjointe des ministres des finances (COM) de la CEA et de la Commission de l'Union africaine, organisée en mars 2006 à Ouagadougou, au Burkina Faso, les décideurs politiques ont qualifié les PDN comme des outils indispensables à la réalisation des OMD. Le concept de planification fondée sur les OMD est apparu ou a pris de l'ampleur avec le *projet du Millénaire*, qui a lancé l'initiative de préciser des directives, des étapes et des principes clairs sur la manière d'intégrer les OMD dans les cadres de développement nationaux. Lors du sommet de l'UA de 2011 et de la COM 2015, les chefs d'États et de gouvernements africains ont demandé à la CEA de fournir un appui aux pays africains pour la planification du développement et l'intégration des Agenda 2030 et Agenda 2063 dans leurs PDN de manière harmonisée.

4. Le compte à rebours pour la réalisation des objectifs de développement durable a déjà commencé, ce qui rend urgent d'identifier les moyens d'accroître les chances de réussite de la mise en œuvre.

5. Si bien les expériences passées et actuelles soulignent que la planification du développement a permis de relancer le processus de développement dans plusieurs pays en développement, elle n'a en réalité pas beaucoup contribué à la transformation des économies et des sociétés de nombreux pays d'Afrique centrale. Cela soulève la nécessité de s'interroger sur les conditions dans lesquelles la planification est entreprise dans cette sous-région.

6. C'est dans ce contexte que le Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale (BSR-AC) de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), envisage de préparer une étude pour explorer le rôle que la planification du développement peut / devrait jouer dans la promotion de l'industrialisation et des autres ODD en Afrique centrale, en vue de proposer un ensemble de recommandations concrètes permettant d'accélérer le processus de développement durable dans la sous-région.

7. Pour cela, le BSR-AC de la CEA, dans le cadre de son programme de travail pour l'année 2019 se propose d'organiser le 26 septembre 2019 à Malabo, Guinée équatoriale, une réunion du Groupe ad hoc d'experts sur le thème : « **La réalisation des ODD à travers la planification du développement** ». Cette réunion qui constitue un plaidoyer en faveur de la planification du développement en Afrique centrale, s'inscrit dans la continuité des travaux de la trente-quatrième session du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) qui s'est tenue à N'Djamena en septembre 2018 sous le thème « Financement de l'industrialisation en Afrique centrale ». Le CIE de 2018 avait été l'occasion d'échanger sur les questions de développement économique et social en Afrique Centrale, et particulièrement sur le développement du tissu industriel de l'Afrique Centrale, afin de proposer des stratégies pour accélérer la transformation structurelle des économies de la sous-région.

8. La CEA/BSR-AC a préparé une étude pour approfondir la réflexion sur « La réalisation des ODD à travers la planification du développement ». Le rapport rappellera tout d'abord le rôle, l'importance et les facteurs clés de succès de la planification du développement, et passera en revue l'expérience des pays d'Afrique centrale dans ce domaine. Il approfondira ensuite l'opérationnalisation des cadres de planification en explorant les meilleures pratiques en matière d'élaboration de politiques et de réformes dans le domaine de la politique industrielle et en examinant dans quelle mesure ces pratiques ont existé en Afrique centrale. La section suivante examinera la situation actuelle des pays d'Afrique centrale en ce qui concerne les principaux objectifs de développement durable et évaluera les efforts qu'il reste à déployer pour atteindre des niveaux satisfaisants et accélérer le processus d'industrialisation. Le coût financier associé à la mise en œuvre des ODDs et les déficits de financement seront estimés dans la section suivante, qui proposera également des options possibles pour les combler. La dernière section se terminera par un ensemble d'actions recommandées aux gouvernements et aux acteurs non étatiques afin de tirer le meilleur parti de la planification du développement pour la réalisation des ODD en Afrique centrale.

Objectifs de la réunion

9. La réunion a pour objectifs :

- D'examiner et valider l'étude sur « La réalisation des ODD à travers la planification du développement ».
- De donner des orientations et/ou formuler des recommandations permettant aux pays d'Afrique centrale de réaliser les ODD en Afrique Centrale.

Organisation et format de la réunion

10. La réunion se déroulera sur un jour. Les travaux seront organisés sous forme de débats en plénière et séances de travail (break-out) autour de l'étude préparée par la CEA/BSR-AC.

Résultats attendus

11. Les résultats attendus de la réunion sont :

- La validation de l'étude de la CEA/BSR-AC sur « La réalisation des ODD à travers la planification du développement ».
- La formulation de recommandations permettant aux pays d'Afrique centrale d'adopter des systèmes de planification nationale en vue de la réalisation des ODD en Afrique Centrale.

Participation

12. Prendront part à la réunion du Groupe ad hoc d'Experts, les représentants des Ministères en charge respectivement, de la planification et du développement socio-économique, de la finance, de l'agriculture, de l'industrie, et du commerce. Y participeront également les experts du Secrétariat général de la CEEAC, de la Commission de la CEMAC, des institutions spécialisées de la CEEAC et de la CEMAC ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers dont l'ONUDI, la FAO, le PNUD et la BAD. Seront également représentés le secteur privé, la société civile, les universités et les centres de recherche de la sous-région. Afin d'intégrer la dimension genre dans les discussions, les ministères en charge de la promotion de la femme et du genre et les associations féminines participeront à la réunion.

Date et lieu de la réunion

13. La réunion se tiendra à Malabo le 26 Septembre 2019.

Langue de travail

14. Les travaux se dérouleront en français, avec traduction en espagnol, portugais et anglais.

Contacts : Pour toute information complémentaire sur la réunion, veuillez-vous adresser à :

Mme Mama Keita

Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale, Yaoundé, Cameroun
Téléphone : +237 22 50 43 23
E-mail : keita11@un.org

Mme Lucie Maffo

Commission économique pour l'Afrique
Bureau sous-régional pour l'Afrique Centrale, Yaoundé, Cameroun
Téléphone : +237 22 50 43 15 - E-mail : maffo@un.org